

**Prisonniers Sans Frontières**

13, rue des Amiraux  
75018 PARIS  
Tél : 33(0)1 40 38 24 30  
E-mail : [prsf@prsf.org](mailto:prsf@prsf.org)  
Site: [www.prsf.org](http://www.prsf.org)



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
EN DATE DU 17 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, onze juin à dix heures,

Les sociétaires de l'association PRISONNIERS SANS FRONTIERES se sont réunis au siège de l'association, 13 rue des Amiraux, Paris 18ème, ou ont participé par visio-conférence à l'assemblée générale ordinaire sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Monsieur Michel Turlotte préside la séance en sa qualité de Président de l'association.

Monsieur Michel Doumenq est désigné comme Secrétaire de séance.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque sociétaire à son entrée en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire des sociétaires représentés. Il en ressort que sont présents ou représentés 57 sociétaires.

Dans un mot d'introduction, le président rappelle qu'un virage s'est opéré en 2022, concrétisé par le Séminaire qui s'est tenu à Lomé du 9 au 13 novembre 2022 au cours duquel ont été posées les bases d'une orientation nouvelle, tendant à donner une plus grande autonomie aux pays. Chacun d'entre eux, par l'intermédiaire de ses coordinateurs nationaux, s'est engagé à créer sa propre structure PRSF, dotés de statuts adaptés à chacun d'entre eux, tout en se référant aux valeurs communes qui sont les nôtres, rappelées dans une Charte votée à l'unanimité.

Le Président donne successivement lecture :

- Du rapport d'activité, rappelant brièvement la situation de chacun des sept pays, notamment la situation difficile dans certains d'entre eux comme le Mali, le Burkina Faso ou la Guinée, compte tenu des contextes politiques locaux difficiles, voire dangereux, rendant plus difficile le travail des équipes terrains dans les établissements pénitentiaires
- Du budget 2022 réalisé avec un solde négatif de 19 716 euros. Il rappelle que le précédent exercice avait dégagé un bénéfice de 41 296 Euros Il y a eu des charges exceptionnelles dues à la clôture définitive du projet C2D en Côte d'Ivoire, non provisionnées sur l'année précédente. De plus, en accord avec le CA, nous avons une salariée en contrat d'alternance sur 4 mois. Il faut également noter la baisse des

dons domiciliés (prélèvements automatiques) que la hausse des dons individuels ne compensent pas

- De la proposition du budget 2023 qui enregistrera un solde négatif pour l'année de 23 230 euros. Dans la continuité des décisions prises lors du séminaire de Lomé, il a été constitué une ligne budgétaire consacrée aux soutiens des projets présentés par les différents coordinateurs. Pour faire face à la baisse des dons, les montants des dotations ont été diminués de l'ordre de 10% afin d'inciter les coordinateurs à chercher des ressources locales. Enfin les référents pays ne feront qu'une mission annuelle regroupant 2 pays ( Niger avec Guinée, Togo avec Bénin, Cote d'Ivoire) et aucune mission au Mali et Burkina Faso pour de simples raisons de sécurité.

L'ensemble des documents comptables : réalisation 2022 et proposition de budget 2023 et rapport de gestion se trouvent sur notre site [www.prsf.fr](http://www.prsf.fr) , onglet « qui sommes-nous, » puis onglet « Assemblée Générale ».

Il est ensuite procédé au vote des différentes résolutions.

#### **Première résolution**

L'assemblée général approuve le procès-verbal de l'assemblée du 11 juin 2022 à l'unanimité.

#### **Deuxième résolution**

Il est procédé au vote du rapport de gestion après sa lecture par le Président  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des participants.

#### **Troisième résolution.**

Il est procédé à la présentation du budget 2023.

Bernard L'Huillier, référent Guinée, fait observer que le franc guinéen a subi une augmentation de plus de 10% dans l'année. Il convient donc de revoir dans la prévision 2023 le montant de la dotation prévue.

Le président s'engage à revoir cette situation et sous cette réserve, le budget est adopté à l'unanimité.

#### **Quatrième résolution.**

L'Assemblée générale, a constaté que venaient à expiration les mandats d'administrateurs de :

- Michel TURLLOTTE
- Michel de SAINT BON
- Michel DOUMENQ

Leur renouvellement est acquis à l'unanimité.

#### **Le nouveau conseil d'administration est désormais ainsi constitué :**

Michel TURLLOTTE, Président,  
Christian SIMON, Trésorier,  
Michel DOUMENQ, secrétaire,  
Patricia ISIMAT MIRIN,  
Michel de SAINT BON,  
Dominique LAFONT,  
Cécile du TEMPLE,  
Bernard L'HUILLIER,  
Isabelle ROUSTANG,  
Bérengère du SORBIER,

François THÉOLLEYRE  
Jean BERKANI.  
François DROIN  
François BERGER

Le président remercie tout particulièrement Chantal et François Berger pour leur travail accompli au Niger.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à douze heures.

Le Président

Le Secrétaire de séance